

Parue dans : François Perrier, La Chaussée d'Antin, Paris, Albin Michel, 1994, p. 201-202.

Paris, le 2 décembre 1966

Mon cher Perrier,

⁽²⁰¹⁾J'ai donc reçu hier soir votre lettre de démission et l'ai lue à la réunion du Directoire – dont aussi bien le « prendre acte » était déjà par vos soins établi. Je pouvais néanmoins y mettre en valeur la contribution ⁽²⁰²⁾positive qu'elle apportait au problème des fonctions, aussi bien que des fonctionnements du Directoire.

Il est très souhaitable qu'un organisme différencié puisse répondre à ce que vous cernez si pertinemment de votre intérêt premier – et votre place y est d'avance désignée.

Venez donc m'en parler – si vous avez là-dessus quelque idée de structure.

Bien vôtre, croyez-moi, en ce moment de redépart.

J.L.

J'envoie copie de cette lettre à notre secrétaire.